



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

Section 1. Identification de la substance et du fournisseur

Identification de la substance

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| <i>Nom commercial</i> | : | Huile Essentielle d'Orange bio |
| <i>Définition biologique</i> | : | Citrus Aurantium Dulcis Peel Oil est l'huile volatile obtenue à partir de l'écorce fraîche d'oranges bio |
| <i>Nom INCI</i> | : | Citrus Aurantium Dulcis Peel Oil |
| <i>Synonyme / Nom Chimique</i> | : | Huile Essentielle d'Orange bio |
| <i>Nom Botanique</i> | : | Citrus Sinensis (L) Osbeck |
| <i>CAS #1</i> | : | 8028-48-6 |
| <i>CAS #2</i> | : | 8008-57-9 |
| <i>Numero EINECS/EC</i> | : | 232-433-8 |
| <i>Numero FEMA</i> | : | 2825 |
| <i>Numero FDA</i> | : | 182.2 |
| <i>Numero CoE</i> | : | 143 |
| <i>Numero RIFM</i> | : | 192 |

1.1. Utilisations identifiées relatives de la substance

Substance odorante et/ou aromatique

1.2. Reinsegnement concernant le fournisseur

| | | |
|-----------------------|---|--|
| <i>Nom Entreprise</i> | : | DISTRINAT |
| <i>Adresse</i> | : | 23 Avenue Paul Langevin 17183 PERIGNY |
| <i>Contact</i> | : | Regulatory Manager : Anne QUINTARD |
| <i>E-mail</i> | : | aquintard@leanature.com |
| <i>Téléphone</i> | : | 05.46.52.00.77 |

1.3. Numéro d'appel d'urgence

| | | |
|--------------------------|---|-----------------------------|
| <i>Heures de travail</i> | : | 05.46.52.00.77 |
| <i>24 heures</i> | : | ORFILA +33 (0)1 45 42 59 59 |

Section 2. Identification des dangers

2.1 Classement et étiquetage de la substance

le texte complet pour tout les mentions de danger est affiché dans la section

Conformément au Règlement (CE) N. 1272/2008 et ses adaptations

Classe et catégorie de danger : Liquide et vapeurs inflammables , catégorie 3 , H226
Danger par aspiration , catégorie 1 , H304
Irritation cutanée , catégorie 2 , H315

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

Sensibilisation cutanée , catégorie 1 , H317

Toxicité chronique pour le milieu aquatique,, catégorie 2 , H411

2.2 Pictogrammes de danger

Pictogrammes de danger conformément au Règlement (CE) N. 1272/2008 et ses adaptations

GHS02



GHS08



GHS07



GHS09



Mention d'avertissement

Contient du

Mention de danger

- : Danger
- : Limonène, Pinènes , Linalol , Gamma terpinene
- : H226 , liquide et vapeurs inflammables
- : H304 , peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- : H315 , provoque une irritation cutanée
- : H317 , peut provoquer une allergie cutanée
- : H411 , toxique pour les organismes aquatiques , entraîne des effets néfastes à long terme
- Mention de prudence*** :
- P210 , Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flames nues/des surfaces chaudes. . Ne pas fumer.
- P233 , Maintenir le recipient fermé de manière étanche
- P240 , Mise à la terre/liason équipontielle du recipient et du materiel de réception
- P241 , Utiliser du materiel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant
- P242 , Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
- P243 , Prendre des mesures de precaution contre les décharges électrostatiques
- P261 , Éviter de respire les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- P264 , Se laver soigneusement les mains et toute autre peau en contact après la manipulation
- P272 , Les vêtements de travail cintaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
- P273 , Éviter le rejet dans l'environnement



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

- P280 , Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage
P301/310 , EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P303/361/353 , EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P331 , Ne pas faire vomir
P333/313 , En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
P362 , Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P370/378 , En cas d'incendie : utiliser du dioxyde de carbone , produit chimique sec , mousse pour l'extinction
P391 , Recueillir le produit répandu
P403/235 , Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
P405 , Garder sous clef
P501 , Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale

2.3 Autres dangers

- PBT or vPvB selon l'annexe XIII : Aucune donnée n'est disponible
Propriétés physio-chimiques indésiderables : Aucune donnée n'est disponible
Effets nocifs sur la santé humaine : Aucune donnée n'est disponible

Section 3. Information sur les composants

3.1 Substances

< **99.0% D-Limonene** CAS-No: 5989-27-5 EC No.: 227-813-5

Classification (EC 1272/2008): Flam. Liq. 3 - H226, Skin Irrit. 2 - H315, Skin Sens. 1 - H317
Asp. Tox. 1 - H304, Aquatic Acute 1 - H400, Aquatic Chronic 1 - H410

< **1.0% α -Pinene** CAS-No: 80-56-8 EC No.: 201-291-9

Classification (EC 1272/2008): Flam. Liq. 3 - H226, Skin Irrit. 2 - H315, Skin Sens. 1 - H317
Asp. Tox. 1 - H304

< **3.0 % Myrcene** (7-methyl-3-methyleneocta-1,6-diène) CAS-No: 123-35-3 EC No.: 204-622-5

Classification (EC 1272/2008): Flam. Liq. 3 - H226, Skin Irrit. 2 - H315, Eye Irrit. 2 - H319 Asp. Tox. 1 - H304

< **2.0 % Decanal** CAS-No: 112-31-2 EC No.: 203-957-4

Classification (EC 1272/2008): Skin Irrit. 2 - H315, Aquatic Chronic 3 - H412



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

< 2.0 % Linalool CAS-No: 78-70-6 EC No.: 201-134-4
Classification (EC 1272/2008): Skin Irrit. 2 - H315

Section 4. Premier Secours

4.1 Description de premier secours

- Inhalation** : Placer la personne au repos au grand air. En cas de doute ou si les symptômes persistent, consultez toujours un médecin
- Ingestion** : Ne pas faire vomir sauf si indiqué par du personnel médical. En cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé, appeler un médecin
- Contact avec la peau** : Laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste ou qu'une lésion cutanée se manifeste, consulter un médecin
- Contact avec les yeux** : Rincer l'oeil atteint avec un jet d'eau tiède ou du sérum physiologique pendant 15 à 20 minutes. Si l'irritation persiste plus de 30 minutes après le lavage oculaire ou que l'on aperçoit une lésion quelconque, consulter un ophtalmologiste

4.2 Principaux symptômes et effets , aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée

Inhalation peut causer de légers maux de tête

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Assistance médicale immédiate : voir section 4.1 pour les informations

Traitement spécial immédiate : voir section 4.1 pour les informations

Premier secours : douche de sécurité doit être disponible dans la zone de travail

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Recommandées :

Extincteurs à gaz carbonique (CO₂) ou à poudre (classes ABC).

Moyens d'extinction déconseillés

Ne JAMAIS utiliser jet d'eau



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air . En cas d'incendie du monoxyde de carbone peuvent être libérés

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un masque respiratoire approprié . Refroidir les conteneurs

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles

Éloigner toute source potentielle d'inflammation. Aérer les locaux. Ne pas fumer.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les gros débordements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes inertes. Se débarrasser des torchons, éponges, matières absorbantes, etc., ayant servi à éponger ou absorber, selon les prescriptions réglementaires en vigueur

6.4 Référence à d'autres section

Voir les sections 4,8 et 13 .

Section 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler le produit dans de bonnes conditions de manutention. Assurer une ventilation adéquate dans les locaux de stockage et de préparation. Éviter le contact avec la peau, les yeux, et l'inhalation de vapeurs concentrées. Ne pas fumer. Utiliser des lunettes et des gants de protection.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'abri de la chaleur, la lumière, dans des récipients bien fermés et secs et sous azote si possible. Éviter les écarts de températures trop importants. Entreposer en zone tempérée. Adapter la quantité du contenu au volume du contenant, éviter les vides de remplissage importants. Éviter les contenants en PVC.

7.3 Utilisations finales particulières

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

Arômes et Parfums.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



| | |
|---|--|
| <i>Conditions de processus</i> | : Fournir une station de lavage oculaire. |
| <i>Engineering Measures</i> | : Provide adequate ventilation Avoid static discharges in working area. |
| <i>Protection respiratoire</i> | : Généralement pas nécessaire dans des locaux bien aérés (sauf mention spéciale). |
| <i>Protection des mains</i> | : Le port de gants en caoutchouc nitrile ou alcool polyvinylique (PVAL) est recommandé. |
| <i>Protection des yeux</i> | : le port de lunettes de protection est recommandé. |
| <i>Autre Protection</i> | : Pas de données disponibles. |
| <i>Mesures d'hygiène</i> | : Respecter les mesures d'hygiène , ne pas manger ou boire sue le lieu de travail , se laver les mains . |
| <i>Protection personnelles</i> | : Éviter l'inhalation et le contact avec la peau et les yeux. |
| <i>Protection de la peau</i> | : Éviter le contact avec la peau, le port de vêtements de protection est recommandé. |
| <i>Contrôles de l'exposition</i> | : Éviter de déverser dans l'eau de drainage . Éliminer par des entreprises autorisées |

Section 9. Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Informations générales

| | |
|-------------------------|-----------------------------|
| <i>Apparence</i> | : Liquide du jaune au rouge |
| <i>Odeur</i> | : Caractéristique d'orange |
| <i>pH</i> | : Pas disponible |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

| | |
|--|--------------------------------|
| <i>Point de fusion & congélation</i> | : Pas disponible |
| <i>Point initial d'ébullition</i> | : 160.00 °C. @ 760.00 mm Hg |
| <i>Point d'éclair</i> | : 53°C |
| <i>Taux d'évaporation (vs H₂O)</i> | : < 1 |
| <i>Limites sup/inf d'inflammabilité</i> | : Pas disponible |
| <i>Tension de Vapeur</i> | : 0,97 mm Hg @ 25.00 °C |
| <i>Densité de Vapeur</i> | : > 1 |
| <i>Densité Relative</i> | : 0,84 – 0.87 gr/ml @ 25.00 °C |
| <i>Solubilité</i> | : Insoluble |
| <i>Coeff de partage n-octanol/eau</i> | : Pas disponible |
| <i>Température d'auto-inflammation</i> | : 235°C |
| <i>Température de Decomposition</i> | : Pas disponible |
| <i>Viscosité</i> | : 1 mPa*s |
| <i>Propriétés explosives</i> | : Pas disponible |
| <i>Propriétés oxidant</i> | : Pas disponible |

9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit est stable aux chocs, aux vibrations et à la pression dans des conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Pas de modifications significatives de la substance dans le temps quand le produit est entreposé dans des conditions adéquates de température et de pression ambiante prévues pour le stockage et la manutention.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses en utilisation conforme

10.4 Conditions à éviter

Chaleur excessive , flammes

10.5 Matières à éviter

Acides , Alcalis , agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

Section 11. Informaions toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

| | |
|--|---|
| <i>Effet néfaste par contact cutané LD50 [Rat]</i> | : >5000 mg/kg |
| <i>Effet néfaste par ingestion LD50 [Rat]</i> | : >5000 mg/kg |
| <i>Effet néfaste par inalation LD50 [Rat]</i> | : >5000 mg/kg |
| <i>Irritation cutanée</i> | : Provoque irritation cutanée (H315) |
| <i>Irritation oculaire</i> | : Aucun effet important ou danger critique connu |
| <i>Sensibilisation respiratoire et cutanée</i> | : Peut provoquer une allergie cutanée (H317) |
| | |
| <i>Mutagénicité</i> | : Négatif |
| | |
| <i>Cancérogénicité</i> | : Aucun effet important ou danger critique connu |
| <i>Toxicité pour le système reproducteur</i> | : Non disponible |
| <i>STOT-une seule exposition</i> | : Non disponible |
| <i>STOT-beaucoup expositions</i> | : Non disponible |
| <i>Danger par aspiration</i> | : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires (H304) |
| | |
| <i>Photo-toxicité</i> | : Non disponible |
| <i>Autre informations</i> | : Non disponible |

Section 12. Information écologiques

12.1 Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter les rejets dans les eaux de surface, stations d'épuration, égouts, ou eaux souterraines.

12.2 Persistance et dégradabilité

Il peut être considéré biodégradable. Cette huile ne remplit pas aux critères des persistances.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

12.4 Mobilité dans le sol

Considéré comme biodégradable NCS. Test de simulation dans les eaux de surface, sédiment et sol ne sont pas requis conformément à la colonne 2 de REACH annexe IX.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne répond pas aux PBT/vPvB critères de REACH, annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas décharger dans l'environnement surtout dans les cours d'eau, égouts et la mer.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

13.1 Méthodes de traitement des déchets

L'élimination des déchets se fera par incinération ou dans une déchèterie autorisée dans des conditions contrôlées et agréées. Ou, recycler ou éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur. Éviter toute contamination du sol ou de l'eau. La réutilisation des récipients souillés vides est interdite. Remettre à un éliminateur agréé.

Section 14. Information relatives au transport

14.1 Numéro ONU

N° ONU Terrestre/Maritime/Aérien : UN 1169

14.2 Nom d'expédition ONU

EXTRAITS, AROMATIQUES, LIQUIDES

14.3 Classe de danger pour le transport

ADR/RID/AND Classe : 3 liquide inflammable

IMDG Classe : 3 liquide inflammable

ICAO Classe/Division : 3 liquide inflammable

Étiquettes de Transport



14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/AND : III

IMDG : III

ICAO : III

14.5 Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement



14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

Ce produit contient une substance inflammable et dangereuse pour l'environnement. En cas de déversement, assurez-vous détacher le nouvel emballage en conséquence. Reproduire l'étiquette originale avec les symboles appropriés.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée n'est disponible

Section 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementation/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Instruments statutaires

Reg. 2009 (S.I 2009 N° 716).

Notes d'orientation

Limites d'exposition en milieu EH40. CHIP pour tout le monde HSG(108).

Législation de l'UE

Règlement (EC) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 December 2006 concernant l'enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, Directive modificative 1999/45/EC et abroger Council Regulation (EEC) No 793/93 et Commission Regulation (EC) No 1488/94 et Council Directive 76/769/EEC et Commission Directives 91/155/EEC, 93/67/EEC, 93/105/EC and 2000/21/EC, y compris les amendements.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible

Section 16. Autres informations

Danger et/ou précaution

Déclarations complète

: H226 , liquide et vapeurs inflammables
H304 , Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 , provoque une irritation cutanée
H317 , peut provoquer une allergie cutanée
H411 , toxique pour les organismes aquatiques , entraîne des effets néfastes à long terme

Autres informations

: Conforme à REACH - SDS comme par ECHA 2011.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 21 Mai 2020 – Rev. 02

PRODUIT : HUILE ESSENTIELLE D'ORANGE BIO

Date de révision : 21 Mai 2020

Raison de la Révision : Mis à jour des codes de déclaration de danger

Les données et informations affichées sur cette FDS correspondent à ce qui est connu de l'entreprise sur la base de l'expérience et les connaissances acquises.

La société ne garantit pas l'exactitude absolue des données.

L'utilisateur est responsable de tout dommage dû à une mauvaise utilisation.